

COMPTE RENDU
COMMISSION JEUNESSE-CULTURE-ANIMATION
Le 30 mai 2008

Présents : Jacques LAVOIL (CCS), Michel VOGIN (Einville), Catherine MALGLAIVE (Maixe), Pascal GEORGIN (Maixe), Jean-Pierre ISSELE (Valhey), Laurent VIRY (Coincourt), Marie-Christine JEANPIERRE et Pascale AUBRY (Foyer Rural Arracourt), Marie-France PICARD (Hénaménil), Carole CUNY (comité des fêtes et assoc "Faucon's bouge" Hénaménil), Nathalie GILBERT (Raville / Sanon), René WAGNER (Xures), Elisabeth MESNIER-PIERROUTET (les Amitiés Lorraines Sanaga Maritime-Réchicourt la Petite), Elsa MESNIER-PIERROUTET (Réchicourt la petite), Wendy SIMON (Courbesseaux), Alan COUSIN (Bienville la Petite), Marie-Paule DIDIER (Crion), Eric DARNOIS (Sionviller), Sidney MALGRAS (Sionviller), Sadia MESSAOUDI (Mission Locale du Lunévillois), Alexandre CERVEL (Drouville), Elisabeth ADAM (Drouville), Pascale HESSE (Athienville), Jean-Louis GAZIN (Athienville), Micheline GEORGEL (Einville), Thérèse SECAN (Hénaménil), Claude OGER (Flainval), Monique GRIDEL (Sommerviller – Foyers Ruraux), Jean-Louis MARCHAND (Foyer Rural Athienville), Marina PIERRE (Crion), Michel MARCHAL (CCS – Bures), Catherine BEAUFORT (agent de développement CCS)

Excusés : Dominique JACQUOT (CCS), Edwige PIERROT (FOL), Michel MALGRAS (Hoéville), Adrienne AMBROISE (USEP école de Maixe), Patricia MALGRAS, Cédric MASSON et Sabrina POGGIOLI (Familles Rurales d'Einville et environs), Mme GABRIEL (Foyer Rural de Flainval), Mme DIDIER (école Arracourt), Céline PAUL-DUBOIS-TAINE (Crion), Michèle CHALON (Foyers Ruraux), les enseignants d'Anthelupt et de Flainval, Jean-Marie PILOIS (Anthelupt), Gérard GRIMON (Foyer Rural Maixe), Marianne GEORGES (service social MSA)

Ordre du jour : - Présentation du fonctionnement de la commission Jeunesse-Culture-Animation
- Election du président de la commission
- Présentation des groupes de travail (culture, prévention des dépendances), de JTS, des projets et des nouvelles pistes de travail
- Constitution des groupes de travail et désignation des référents

Suite aux élections du Conseil communautaire de la communauté de communes, les différentes commissions se réunissent pour élire un président, présenter les groupes de travail, les projets réalisés à ce jour et définir les actions à venir.

Rappel historique

A l'origine, la commission Jeunesse-Culture-Animation a été créée en 2001, faisant suite à la commission socio-culturelle de la communauté de communes. Différents groupes de travail se sont alors constitués pour réfléchir et mettre en œuvre des projets sur des thématiques particulières (culture, prévention des dépendances, jeunesse).

Les années suivantes ont également coïncidé avec la mise en place du dispositif Jeunesse et Territoire Sanon (JTS) qui a fortement mobilisé les acteurs du territoire. La commission ne s'est plus réunie depuis cette période, la réflexion étant plus particulièrement axée sur JTS.

La CCS a souhaité redonner vie à cette commission de manière à :

- Favoriser le lien et l'information entre les différents groupes.
- Permettre à chaque acteur d'avoir une vision globale de la politique jeunesse - culture mise en place ou souhaitée sur le territoire.
- Favoriser l'ouverture des groupes à tous et les renforcer (ex : groupe prévention).
- Permettre aux groupes de travail d'avoir une légitimité à travers la commission qui validera les projets avant de les présenter en bureau et conseil communautaire de la CCS.
- Permettre la réflexion sur d'autres thématiques avec la mise en place éventuelle d'autres groupes de travail.

1. Présentation du fonctionnement de la commission Jeunesse-Culture-Animation

La commission Jeunesse-Culture-Animation est un espace de réflexion et de propositions. Elle est ouverte à tous, élus et non élus.

La commission fait partie du pôle jeunesse - services à la population de la CCS. *Voir document 1 ci-joint.*
Présidée par une personne élue au sein de la commission, elle se réunit une à deux fois par an (plus si nécessaire) et peut créer autant de groupes de travail que de projets à étudier. Un référent-animateur est désigné pour chaque groupe de travail, qui se réunit autant de fois que nécessaire.

2. Election du président de la commission Jeunesse-Culture-Animation

Le président préside et anime la commission, il suit les projets en cours et travaille en lien avec Dominique JACQUOT, vice-présidente de la CCS en charge du pôle jeunesse - services à la population.

Jacques LAVOIL, président sortant, est seul candidat à se présenter. Il est élu à l'unanimité des présents.

3. Présentation des groupes de travail, de JTS et projets à venir

Le groupe prévention des dépendances

Le groupe a été mis en place il y a une dizaine d'années, suite à une formation suivie à Lunéville pour mieux appréhender les problèmes des comportements à risques, et avoir des relais pour une écoute quand les parents ou les jeunes sont en difficulté.

Objectifs : Sensibiliser les jeunes, les parents et les adultes de manière générale, sur la question des dépendances aux produits, provoquer la discussion et favoriser le débat sur ce sujet au sein des groupes de jeunes, dans les familles et les villages.

L'information et la communication ont eu lieu ces dernières années lors de manifestations (manifestation du 1^{er} mai par exemple), de rencontres avec les jeunes du collège autour d'une pièce de théâtre ou encore de soirées-débat.

Actuellement le groupe de travail se compose essentiellement des professionnels du territoire (mission locale, service social, équipe de prévention spécialisée, animatrice du Relais Familles). La faible participation des bénévoles pose problème car l'existence du groupe n'a d'intérêt que si elle émane d'une volonté des habitants, des acteurs locaux bénévoles.

Le groupe ne demande donc qu'à poursuivre mais à condition qu'il soit renforcé par des bénévoles.

Le groupe culture

Projet culturel développé ces dernières années : développer les liens entre villages, entre générations, promouvoir le développement de pratiques artistiques amateurs et la diffusion de spectacles professionnels.

Un certain nombre de projets ont été développés ces dernières années, entre autres :

- ✓ L'atelier conte : formation de conteurs amateurs sur le Sanon.
- ✓ Le projet sur la thématique de la table (porté par les Foyers Ruraux de secteur) et les Marmitons (ateliers cuisine) en partenariat avec JTS.
- ✓ Des cafés rencontre sont organisés chaque année par un groupe de bénévoles.

Le groupe a également travaillé sur la mise en place de règlements financiers pour aider les associations à accueillir des spectacles et à développer des pratiques artistiques amateurs. Un certain nombre d'associations du Sanon oeuvrent en ce sens (troupes de théâtre, peinture...).

Aujourd'hui, le groupe culture travaille en partenariat avec les autres intercommunalités du Lunévillois, le Pays Lunévillois et le Conseil Général, dans le cadre de la Convention de Développement Culturel

(CDC), outil mis à disposition des territoires pour renforcer la diffusion professionnelle, développer des actions de formation et de création et enfin développer une programmation concertée.

Principe de la CDC : pour 1 € engagé par la communauté de commune, le conseil général verse 1 € également.

Il est donc important que les associations fassent remonter leurs projets culturels au sein du groupe culture pour envisager un éventuel soutien dans le cadre de la CDC ou autre dispositif.

Jeunesse et Territoire Sanon

A la différence des groupes culture et prévention des dépendances, liés directement à la commission, JTS n'est pas un groupe de travail dépendant de la communauté de communes. C'est un dispositif dans lequel la CCS est engagée aux côtés des communes de Jolivet, Sommerviller, de la fédération des Foyers Ruraux, des partenaires institutionnels (CAF, Conseil Général, Conseil Régional, Jeunesse et Sports) et de tous les acteurs locaux.

Voir document 2 ci-joint.

JTS travaillera donc en lien avec la commission tout en fonctionnant de manière autonome. La commission pourra être force de proposition dans les instances de JTS.

Les groupes de suivi et les collectifs jeunesse de JTS sont co-animés par un représentant des collectivités locales (CCS, Sommerviller et Jolivet) et un représentant de la fédération des Foyers Ruraux. Après s'être concertées, les collectivités locales ont décidé de se faire représenter par la Communauté de communes du Sanon, en l'occurrence Jacques LAVOIL.

2008 est une année de renouvellement de contrats avec les partenaires institutionnels : le contrat d'animation jeunesse territorialisée (CAJT) avec le Conseil Général et le Conseil Régional, le contrat enfance jeunesse (CEJ) avec la CAF, le contrat éducatif local avec Jeunesse et Sports.

JTS représente un budget d'environ 120 000 €, avec une participation de la CCS de 20 % en 2007.

Les actions réalisées ces six dernières années et la réussite du projet jeunesse sont le fruit à la fois du travail des deux animateurs de proximité (qui soutiennent et aident à la mise en œuvre des actions et des projets des habitants, des jeunes et des associations du Sanon) et de la mobilisation des acteurs locaux qui dynamisent et portent le projet du territoire.

Quelques exemples : le carnaval inter-villages, le raid aventure (action née de jeunes), la semaine de la maison sonore, les projets ponctuels créant du lien entre les jeunes, le soutien aux centres de loisirs et aux actions vacances.

Dans certains villages, des associations se sont créées avec le soutien des animateurs.

Les animateurs de proximité vont dans les prochains mois rencontrer les conseils municipaux pour leur expliquer le dispositif. Une rencontre avec les référents jeunesse des villages sera également organisée.

Autre piste de travail : la création d'un groupe sport

Le maire de Maixe soulève le problème d'infrastructures qui sont peu voire non utilisées : cours de tennis, terrain et locaux pour le foot.

D'autres problèmes sont également soulignés :

- L'encadrement et la formation des encadrants.

- La répartition géographique des activités proposées : il n'y a par exemple qu'un seul club de foot sur le territoire.

- Un certain nombre d'enfants ne fréquentent pas les clubs. Est-ce pour des problèmes de mobilité ? Par manque de connaissance des activités sportives proposées ? D'autres pratiquent mais à l'extérieur du territoire.

L'idée est donc de rassembler dans une démarche de réflexion les clubs sportifs et tous les autres acteurs concernés : élus communaux, associations...

4. Les référents des groupes de travail

Les référents ont pour mission de :

- Faire le lien entre le groupe de travail qu'ils représentent et animent et la commission Jeunesse-Culture-Animation.
- Veiller à la mise en œuvre des projets du groupe en partenariat avec l'agent de développement.
- Informer le président de la commission de l'avancée des projets du groupe.

Est élu pour le groupe culture : Jean-Louis MARCHAND

Personne ne s'étant proposé pour le groupe prévention des dépendances, Michel VOGIN accepte d'en assurer l'intérim.

5. Autres points abordés

✓ Le président de la CCS précise quelles sont les ressources financières de la Communauté de Communes du Sanon : fiscalité (190 000 €), dotation de l'Etat (DGF : 200 000 €), aides par le Conseil Général et Régional (Convention de Développement Local).

Il souligne également que les partenaires financiers ont une bonne perception du territoire du Sanon, considéré comme un territoire qui bouge et qui est efficace.

✓ Question : pourquoi la CCS ne participe-t-elle pas à la reconstruction de la piscine de Lunéville, ce qui permettrait aux habitants du Sanon de bénéficier de tarifs préférentiels ?

Aujourd'hui la CCS participe déjà financièrement, dans le cadre du Pays Lunévillois, à différents projets en cours (ex : la pépinière d'entreprises) et services mis à disposition des habitants (ex : mission locale, CIDEF). Participer à la rénovation et au fonctionnement de la piscine pourrait être envisagé, mais à un moment donné, des choix devront être faits.

✓ Certaines activités ont du mal à se mettre en place (ex : danse country à Maixe) → souhait de travailler sur ce point.

✓ Projet de la médiathèque avec les écoles autour de la lecture et de la mise en scène.

Certains villages ne sont plus desservis par le bibliobus départemental. Il pourrait être intéressant de prévoir une rencontre avec la directrice de la bibliothèque départementale pour connaître la politique du département en matière de lecture et voir ce qui pourrait être fait ensemble.